

République Française  
Département : ARDECHE  
Arrondissement : Largentière  
**MALARCE SUR LA THINES - Commune**

Séance du mardi 10 septembre 2024

Délibération N° DE\_2024\_85

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
8	6	7
Date de la convocation : 05/09/2024		
Pour	Contre	Abstention
7	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix septembre deux mille vingt-quatre, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal de Malarce), sous la présidence de Delphine FEUILLADE BRIERE.

Présents : Delphine FEUILLADE BRIERE, Jean BYKENS, EMMANUEL VERILHAC, Philippe BRILLANT, Ronna CHALVET, DANIEL GINIER  
Représentés : Valentin BESNIER représenté par Jean BYKENS

Absents et Excusés : Emilie MALEYSSON

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Philippe BRILLANT est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Délibération de la décision modificative n°3 - MALARCE SUR LA THINES 2024**

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
6688	Autres	0	-706,41
011 - 6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0	706,41
012 - 64131	Rémunérations	0	10 000
74718	Autres participations Etat	-3 000	0
748374	Dot. biodiversité et aménités rurales	20 032	0
011 - 61358	Autres	0	4 332

Date de transmission de l'acte: 11/09/2024  
Date de réception de l'AR: 11/09/2024

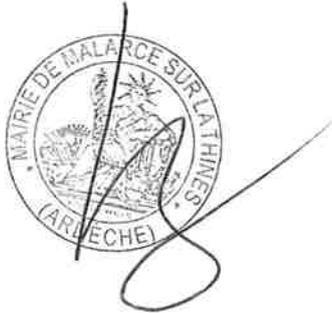
007-210701470-DE\_2024\_85-DE  
A G E D I

023 (042)	Virement à la section d'investissement	0	2 700
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>17 032</b>	<b>17 032</b>
<b>Investissement</b>		<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
276348 - 0	Créance Autres communes	0	2 700
021 (040) - 0	Virement de la section de fonctionnement	2 700	0
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>2 700</b>	<b>2 700</b>
<b>TOTAL</b>		<b>19 732</b>	<b>19 732</b>

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Delphine FEUILLADE BRIERE  
Président de séance

Philippe BRILLANT  
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 11/09/2024  
Date de réception de l'AR: 11/09/2024

007-210701470-DE\_2024\_85-DE  
A G E D I